

Vosgelis

Mars 2011 - N° 5



info

le journal des locataires
de Vosgelis

DEMANDE DE LOGEMENT Pour simplifier la démarche Vosgelis est en première ligne

Simplifier la demande de logement et accélérer les délais d'attribution: tels sont les objectifs d'une disposition de la Loi Boutin de mars 2009. Avec tout d'abord la mise en place depuis le 1er octobre 2010 – sur tout le territoire national - du formulaire unique de dossier de demande de logement. Puis, à partir du 1er avril 2011, la naissance d'un nouveau système d'enregistrement des demandes de logement social qui doit permettre à l'ensemble des organismes HLM d'un même département de partager les informations relatives au dossier du demandeur. Explications.



Le personnel des organismes attentif aux explications.

LE FORMULAIRE UNIQUE

Hier encore, constituer un dossier de demande de logement relevait du parcours du combattant. Les justificatifs s'accumulaient et se multipliaient dès lors que la demande était formulée auprès de plusieurs organismes. Avec le formulaire unique, la démarche devrait être allégée. Car, à présent les pièces justificatives réclamées aux demandeurs sont fixées de façon limitative et harmonisée pour l'ensemble des bailleurs du département. Concrètement et pour ce qui concerne VOSGELIS, toute personne en recherche d'un logement peut trouver le formulaire unique de demande sur le site de l'établissement www.vosgelis.fr ou à l'accueil des agences, le compléter avant d'en faire retour à l'agence concernée, accompagné des pièces justificatives indiquées sur le site. Cette demande une fois déposée vaut pour l'OPH de l'Agglomération d'Epinal comme pour Le Toit Vosgien à St-Dié-des-Vosges.

LE NUMÉRO UNIQUE D'ENREGISTREMENT

Mieux encore, dès le 1^{er} avril 2011, un nouveau système d'enregistrement des demandes permettra à l'ensemble des bailleurs de partager les mêmes informations sur le demandeur. Ainsi donc, à partir du formulaire unique, le demandeur est identifié sous un numéro unique départemental et bénéficie d'une attestation délivrée par un service dit "d'enregistrement de la demande". Une avancée certaine dans la gestion des



Martine MERTZ, Directeur Gestion Locative, supervise l'expérimentation à Vosgelis avec le Ministère du Logement et le CETE-EST.

demandes de logement. Dès lors que le dossier est complet, il est mis à disposition de l'ensemble des organismes de logements locatifs sociaux du département du lieu du logement souhaité.

Seul bémol : pour l'instruction de la demande, les organismes proposant un logement pourront solliciter des pièces complémentaires afin notamment de vérifier le respect des conditions réglementaires d'accès au logement social ou le niveau de ressources du ménage lorsque l'avis d'imposition fait défaut.

VOSGELIS GESTIONNAIRE DU SYSTÈME

Le Département des Vosges a été choisi par les services de l'Etat pour tester, deux mois à l'avance, la saisie du fichier d'enregistrement de la demande. Dans le même temps, VOSGELIS a été proposé comme gestionnaire du nouveau dispositif. Une opportunité dont l'établissement associé aux autres organismes vosgiens s'est saisie pour anticiper les nouvelles mesures et offrir aux demandeurs un nouveau service plus efficace. A charge pour VOSGELIS d'informer au coup par coup les services de l'Etat des questions, voire des adaptations à apporter au système ■

A SAINT-DIE Les objets en bois de Bruno Parant

Etre habile de ses mains n'est pas donné à tout le monde. Pourtant, nous l'évoquons régulièrement dans ce bulletin, nombreux sont les locataires de VOSGELIS à avoir du talent. Bruno Parant est de ceux là. Domicilié à St Dié-des-Vosges, au bâtiment Bretagne, en plein cœur du quartier Kellermann, M.Parant vous une véritable passion à la découpe et à l'assemblage de pièces en bois. Un travail d'art qu'il réalise avec une dextérité remarquable.



Sa rencontre en 1996 avec un menuisier dont il s'est fait un ami, a été décisive. Cet homme de l'art lui a en effet appris l'amour du bois et surtout comment le travailler. Aujourd'hui, des années plus tard, dans son appartement joliment aménagé et parfaitement soigné, trônent sur la table de la salle à manger et sur les meubles avoisinants, des calèches de différentes tailles, des brouettes et autres tableaux en bois. Ce sont quelques uns des objets que Bruno réalise parce qu'"il aime manipuler le bois", mais aussi parce que "la télé, ça va cinq minutes...". Ainsi, lorsque l'envie lui prend, il s'installe dans sa cuisine en accord avec sa femme, décalque les plans des modèles qu'il s'est procurés, découpe, assemble...à partir de plaques de bois en contreplaqué ou en pin. Avec pour seuls outils un crayon, une petite scie, de la colle mais "surtout pas de matériel électrique". Les modèles qu'il produit lui sont pour la plupart demandés par des amis... Le travail est réalisé avec précision, minutie et



Bruno PARANT : la passion du bois

patience. Une fois achevées, les pièces sont vernies ou peintes. Le seul regret de Bruno est de ne pas savoir dessiner, ce qui l'oblige à rechercher ici ou là, les plans des modèles qu'il veut construire.

Avec la fin de l'hiver, l'activité de création de Bruno Parant va sinon cesser complètement du moins ralentir pour lui permettre de se consacrer à son second hobby, la pêche. C'est à La Ballastière "un coin bien tranquille" avoue-t-il où, muni de sa carte de pêche, il va volontiers et durant toute la saison, taquiner la truite, le sandre ou le brochet ■

Accidents domestiques

L'INCENDIE

Comment l'éviter et savoir réagir



Les accidents domestiques sont des accidents de la vie courante qui se produisent à la maison ou aux abords immédiats tels que le jardin, la cour, le garage. De tous les accidents domestiques, l'incendie d'habitation est le plus lourd de conséquences car il tue, il blesse et il détruit. Il s'en produit un toutes les deux minutes en France faisant chaque année, plusieurs centaines de morts et de nombreuses victimes. Il n'est pas question ici de donner dans le catastrophisme mais seulement d'apprendre ou de rappeler quelques règles de prudence pour l'éviter et savoir ce qu'il y a lieu de faire ou ne pas faire en cas d'incendie. Des informations essentielles qui, si elle les avait suivies, auraient éviter à la belle sœur d'une locataire de VOSGELIS à Bruyères, en janvier dernier, d'être grièvement brûlée par un feu de friteuse.

Comment éviter l'incendie

- veillez à la date de péremption des tuyaux d'alimentation du gaz ;
- ne laissez pas de casseroles, de poêles ou de plats sur le feu sans surveillance ;
- ayez à l'esprit que la cuisine est fréquentée par toute la famille du plus jeune au plus ancien ;
- tenez les allumettes et les briquets hors de portée des enfants ;
- ne branchez pas trop d'appareils sur la même prise électrique ;
- les prises électriques doivent être en bon état de fonctionnement ;
- ne laissez pas les appareils électriques en veille ;
- écrasez complètement les cigarettes et ne fumez pas au lit ;
- enfermez ou mettez en hauteur tous les produits inflammables et dangereux (risque d'empoisonnement également) ;
- ne bouchez pas les ventilations : un défaut de ventilation peut entraîner une mauvaise combustion et la production de monoxyde de carbone (gaz mortel, inodore, incolore et insipide) et des risques d'intoxications graves, voire mortelles ;
- faites ramoner les conduits de cheminées ;
- installez un ou plusieurs détecteurs de fumée (voir encadré)

Que faut-il faire ou ne pas faire ?

Garder son calme et surtout, quelle que soit la situation, ne jamais prendre l'ascenseur

● ne jetez pas d'eau sur de l'huile en feu (friteuse) ;

- ne bravez pas la fumée ;
- ne vous jetez pas par la fenêtre ;

Si l'incendie se déclare chez vous :

- évacuez les lieux avec votre famille, mettez tout le monde en sécurité. C'est la première chose à faire ;
- fermez la porte de la pièce en feu et la porte d'entrée ;
- une fois dehors,appelez les pompiers en composant le 18 ou le 112 N° unique d'urgence européen ;

Si l'incendie est au-dessous de votre logement ou sur votre palier

- restez sur place ;
- fermez les portes et mettez des linge mouillés en bas de celles-ci ;
- attendez les secours en vous manifestant à une fenêtre ;
- en cas de fumée dans la pièce, rampez sous les fumées et couvrez-vous le nez et la bouche avec un mouchoir humide ;

Si l'incendie est au dessus de vous :

- sortez de l'immeuble par l'issue la plus proche ;
- Si le feu est sur une personne, que faire?
- sur vous, roulez vous par terre;
- sur quelqu'un d'autre, roulez la personne dans une couverture ou un manteau non synthétique ou couvrez la ;

- arrosez d'eau froide la victime pour refroidir les éventuelles brûlures ;
- n'ôtez pas les vêtements car ils collent à la peau

Dans la cuisine, soyez encore plus vigilant. Car, c'est assurément la pièce à risque. On y utilise de nombreux ustensiles coupants, des appareils électriques, des plaques de cuisson à gaz, des fours. C'est un endroit fréquenté par toute la famille, du bébé aux grands parents ... Un geste maladroit ou un instant d'inattention peut ainsi tourner à la catastrophe.

Selon un officier du SDIS des Vosges, "il faut toujours s'imaginer le pire pour mieux anticiper et éviter l'accident". Et, faire appel aux pompiers en composant le "18", "bras armé du transport en urgence" interconnecté aussi au SAMU lequel est joignable en composant le 15.

Pompiers et SAMU, qui appeler?

Pour le feu, les brûlures et toute urgence absolue, c'est le 18, un empoisonnement, c'est le 15. Mais, que chacun se rassure. Il y a interconnexion entre le 18 et le 15 ; autrement dit, les pompiers et le SAMU ont simultanément connaissance des appels reçus par l'un ou par l'autre et sont prêts à venir en renfort à la demande de l'un ou de l'autre.

Pour exemple, les sapeurs-pompiers sont appelés pour un feu de cuisine. Arrivés sur place, il y a un brûlé. Ils demandent alors en renfort une ambulance de pompier et la médicalisation du SAMU.

DERNIERE MINUTE

Démarchage à domicile

Attention. Des individus se recommandant de VOSGELIS démarchent les locataires pour leur vendre des détecteurs de fumée. VOSGELIS rappelle qu'il n'a mandaté aucune entreprise pour procéder à l'installation de ces détecteurs de fumée.

DETECTEURS AVERTISSEURS AUTONOMES DE FUMEE – (DAAF)

Un DAAF obligatoire dans chaque logement

Avant le 8 mars 2015, un ou plusieurs DéTECTEURS Avertisseurs Autonomes de Fumée (DAAF) devront être installés dans tous les lieux d'habitation. C'est le décret du 10 janvier 2011, consécutif à la loi Morange du 10 mars 2010, qui fixe cette obligation. Autrement dit, les occupants de tous les logements qu'ils soient locataires ou propriétaires devront poser au moins un détecteur de fumée dans leur habitation. Ils devront en outre veiller à l'entretien et au bon fonctionnement du dispositif et remettre une déclaration d'installation à leur assureur.

Seules exceptions, les locations saisonnières, les foyers, les logements de fonction et les locations meublées dont la pose du détecteur de fumée incombera au propriétaire non occupant.

Le constat est ALARMANT : un incendie se déclare toutes les deux minutes. Il s'agit à près de 90% de feu dans l'habitat. Avec 10 000 blessés et 800 décès par an, le nombre des incendies domestiques - 250 000 par an - a doublé en France au cours des 20 dernières années. Dans les pays où l'installation des DAAF est obligatoire, il a été constaté une diminution du nombre de décès de 50% car, 70% des victimes décédaient la nuit sans avoir pu être réveillées. Autant de raisons qui justifient cette décision destinée à réduire le nombre de morts par incendie et de blessés par brûlures.

Pourquoi un détecteur de fumée?

Lors d'un incendie, ce ne sont pas seulement les flammes qui tuent mais aussi la fumée qui se dégage provoquant la mort par asphyxie (sur-

LE SDIS : 23000 interventions par an dans les Vosges

Le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours des Vosges) est un établissement public qui a mission de

- prévenir et évaluer les risques de sécurité civile ;
- préparer les mesures de sauvegarde et organiser les moyens de secours ;
- protéger les personnes, les biens et l'environnement ;
- secourir d'urgence les personnes victimes d'accident, de sinistres ou de catastrophes et les évacuer.

D'une manière générale, ils détiennent une compétence exclusive dans le domaine de la prévention, protection et lutte contre l'incendie, et une compétence partagée dans le domaine de la protection et de la lutte contre les autres accidents, sinistres, catastrophes ou dans l'évaluation et la prévention des risques naturels et technologiques ainsi que dans le domaine des secours d'urgence.

Le SDIS des Vosges, financé par le Conseil Général et les communes, c'est 3000 pompiers dont 2850 volontaires bénévoles et 145 professionnels, assistés par 70 employés civils...

Son organisation et la rénovation de son casernement permet de mettre chaque vosgien à moins de 10 minutes des premiers sapeurs-pompiers.

En 2010, le SDIS a effectué près de 23 000 interventions dont 27 sur des feux de cuisine qui ont généré une dizaine de blessés plus ou moins graves. Les feux de maison qui ne sont pas comptabilisés dans ce dernier chiffre ont peut-être trouvé leur origine dans la cuisine, la chambre ou la salle de repassage.

DETECTEURS AVERTISSEURS AUTONOMES DE FUMEE – (DAAF)

tout pendant le sommeil des occupants) ou de graves lésions ou brûlures...

Dès la formation de fumée, le DAAF émet une alarme stridente qui permet d'intervenir rapidement pour mettre les proches en sécurité, prévenir les secours et circonscrire le sinistre.

Comment choisir et poser un DAAF ?

Le ou les DAAF que vous trouverez en vente dans les magasins de bricolage fonctionnent à piles ou sur secteur. Ils doivent être conformes à la norme NF-EN 14 604 et de préférence de marque NF. Ils coûtent entre 10 et 30 euros et jusqu'à 80 euros pour les plus élaborés, pour une durée de vie de 5 à 10 ans. Très simples à poser, ils s'installent de préférence au plafond au moyen de deux vis.

Comment vérifier le bon fonctionnement du DAAF ?

La aussi, c'est très simple :

- pour la sonnerie d'alarme : il suffit d'appuyer sur le bouton (le faire au moins une fois par mois)
- pour le système de détection de fumée: il existe des bombes-tests qui simulent une fumée ressemblant à un début d'incendie. A défaut soufflez la fumée d'une cigarette sous le détecteur.
- La pile se change une fois par an mais un dispositif prévient lorsqu'elle est usagée.

Soyez prévoyants. N'attendez pas la date butoir pour installer ce petit appareil qui peut vous sauver la vie et celle de votre famille.

Plus de renseignements :

www.prevention-incendie.gouv.fr

L'AVODECA, structure de gestion des dépistages organisés des cancers communique :

LE DEPISTAGE ORGANISE DU CANCER COLORECTAL

Qu'attendez-vous pour vous faire dépister ?

Aujourd'hui on pourrait guérir beaucoup de cancers de l'intestin s'ils étaient détectés plus tôt. On pourrait même en éviter un grand nombre en détectant des petites lésions (polypes) avant qu'elles ne deviennent des cancers !

Chaque année 39 000 nouveaux cas sont détectés en France. Responsable de 17 000 morts par an, le cancer colorectal est le 2^{ème} cancer chez la femme après le cancer du sein et le 3^{ème} cancer chez l'homme après le cancer de la prostate et du poumon.

Grâce au dépistage, il est possible d'identifier et de traiter ce cancer à un stade précoce de son développement ainsi que de détecter des polypes, avant qu'ils n'évoluent vers un cancer. Dans les Vosges, après la mise en place du dépistage du cancer du sein, l'AVODECA, structure de gestion des dépistages organisés des cancers, a lancé le dépistage du cancer colorectal depuis le 1^{er} juin 2008.

Si toute la population concernée participait à

ce dépistage organisé, la mortalité par cancer colorectal chuterait de près de 40%. Or nous en sommes loin. Pour que le dépistage perdure, il doit être rentable car il a un coût pour la collectivité. Alors, profitez-en, faites-vous dépister tant qu'il en est encore temps !

Les cinq étapes du dépistage

Vous êtes une femme ou un homme âgé de 50 à 74 ans.

1. Vous êtes invité(e) par un courrier de l'AVODECA à parler du dépistage du cancer colorectal avec votre médecin traitant.

2. À l'occasion de cette consultation, le médecin traitant évalue avec vous vos antécédents médicaux et ceux de votre famille.

3. Sans symptôme ni antécédent particulier votre médecin vous remettra un test gratuit de recherche de sang dans les selles (HEMOCCULT II ®), il vous expliquera quel est son intérêt, son mode d'emploi et la signification des résultats.

4. Vous réalisez le test chez vous par recueil d'un tout petit échantillon de selles renouvelé sur trois jours, que vous envoyez au laboratoire dans les 9 jours. Il est pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie.

5 min aux TOILETTES peuvent vous SAUVER LA VIE.



C'est aux toilettes, chez vous, que vous pouvez faire un test simple de dépistage du cancer colorectal. Dans 9 cas sur 10, quand il est dépisté à temps, un cancer colorectal peut être guéri. Dès 50 ans, parlez-en avec votre médecin. C'est important. www.avodeca.fr



5. Les résultats vous sont envoyés ainsi qu'au médecin traitant et à l'AVODECA :

- En cas de résultat positif, la personne est invitée à revoir son médecin traitant en vue de la réalisation d'une coloscopie.

- En cas de résultat négatif, deux ans plus tard la personne est invitée à renouveler son test.

Pour toute information ou demande d'invitation, contacter :

AVODECA

12 rue Entre Les Deux Portes 88000 EPINAL

Tel : 03.29.68.36.10 - Fax : 03.29.68.36.11

Email : avodeca@magic.fr

QUELLE QUE SOIT L'AGGRESSION... VOSGELIS PORTE PLAINE

Àvec 18 000 logements répartis dans 113 communes du département, le parc HLM de VOSGELIS s'étend d'est en ouest et du nord au sud, offrant ainsi à quelque 35 000 vosgiens, l'hébergement auquel ils peuvent prétendre. Pour faciliter les relations entre locataires et bailleur, VOSGELIS mobilise sur le terrain plusieurs dizaines de salariés, qu'ils soient gardiens, chargés de clientèle ou techniciens. Chacun à son poste donne le meilleur de lui-même pour satisfaire les besoins des locataires, améliore leur environnement et les aide en cas de difficultés à trouver la solution adéquate. Pour la plupart, les locataires vivent, selon la formule consacrée, "en bon père de famille" et savent reconnaître les efforts consentis par VOSGELIS pour améliorer leur quotidien.

Aussi, le choc est-il rude lorsque des locataires vocifèrent et tempêtent contre le personnel de l'Office pour de simples observations ou des détails de la vie de quartier. Une situation que viennent de connaître deux salariés de l'Office qui se sont trouvés face à des locataires insultants, irrespectueux et grossiers. Certes, cela ne dépassa pas les violences verbales. Cependant le traumatisme demeure et reste fort au sein du personnel effaré de se trouver face à une telle situation. Il va de soi que VOSGELIS ne peut tolérer de telles attitudes et rappelle que, systématiquement et quelle que soit la gravité de l'agression, l'établissement dépose plainte auprès des autorités policières pour instruction par le Parquet ■

Le coin du jardinier

Les bulbes d'été

Evidemment quelques exceptions viennent confirmer cette règle, comme les bégonias que l'on recouvrira de 1 à 2 centimètres de terre, par contre les lys ont besoin d'au moins 15 cm.

Laissez de 10 à 15 cm entre chaque bulbe, pour les dahlias 40 cm minimum seront nécessaires.

Les bulbes d'été sont sensibles au gel, mieux vaut les planter au printemps pour éviter tout risque de gelée nocturne et les conserver dans un endroit sec et à l'abri du froid pour qu'ils puissent être replantés dès le printemps suivant.

Le lis, l'Anémone-coronaria, le Canna, le Crocosmia ou encore le Roscoea peuvent être laissés en terre et se naturaliser pendant la période de gel, à la condition qu'ils aient été préalablement bien paillés ■



En été, toutes les couleurs des fleurs à bulbe s'épanouissent et offrent de fabuleux mélanges à l'intérieur ou à l'extérieur, pour des ambiances colorées et parfumées. Les bulbes à fleurs d'été, embellissent le quotidien grâce au naturel et charme de leurs couleurs.

Les couleurs vives sont essentiellement présentes chez les bulbes d'été; le jaune restant la principale couleur pour sa luminosité et sa chaleur comme le Glaïeul, l'Anémone, le Lis, la Renoncule ou encore le Zantedeschia. Les Bégonias et les Glaïeuls de petite taille forment de magnifiques potées rondes ou de superbes jardinières.

Tous les sols se prêtent à la plantation des bulbes, à l'exception des sols trop humides. Cependant pour que les conditions de plantation soient optimales, il est conseillé de privilégier la mise en terre sur un sol bien drainé et ensoleillé. La chaleur et l'écoulement de l'eau sont des éléments importants pour une bonne floraison des bulbes d'été. Plus ils seront exposés au soleil, et plus ils s'épanouiront et fleuriront, même si un peu d'ombre est accepté.

La profondeur de plantation varie en fonction des types de bulbes, mais généralement le bulbe doit être enterré à une profondeur correspondant au double de sa hauteur. Par exemple, pour les dahlias et les glaïeuls, il conviendra de les mettre en terre à une dizaine de centimètres de profondeur.

Vosgelis info est une publication gratuite de :

Office Public de l'Habitat du Département des Vosges

Adresse : 2, Quai André Barbier - 88026 ÉPINAL CEDEX

Directeur de la publication : Jean-François MARCHAL

Conception : Vosgelis - Catherine DUVOID

Réalisation :

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2011

N° ISSN : 0298-3680

A PLOMBIERES LES BAISNS

Les transatlantiques, exposition et conférences par Rosine Lagier

Disposant d'une collection privée remarquable, Rosine Lagier, auteur spinale d'une dizaine de livres magnifiques, effectue un véritable retour sur la vie de nos aïeuls au travers de ses ouvrages. Sur les thèmes aussi variés que riches en documents et photographies d'époque, elle nous apprend à mieux connaître, dans sa collection "Il y a un siècle.... la femme, la France paysanne, les plus beaux yachts du monde, le cheval, la famille en France.... Avec " Il y a un siècle, les paquebots transatlantiques - Rêves et tragédies" Rosine a reçu le prix 2002 " Coup de cœur - Le Point-Grandes Ecoles-Universités" lors du salon nautique international de Paris. Une connaissance de l'histoire des transatlantiques qu'elle traduit en une exposition et des conférences à Plombières en avril et mai prochains.

Le programme

L'EXPOSITION - ESPACE BERLIOZ - Place Maurice Janot

Du 4 avril au 22 mai 2011 de 10h à 12h et de 14h à 18h - Entrée libre
Tous les thèmes développés et leurs commentaires sont accessibles à un très large public d'adultes, et de scolaires, collégiens et lycéens.

LES CONFERENCES - ESPACE BERLIOZ - Salle de jeux

Les jeudis 14 avril et 5 mai à 20h

- 1 - De la voile à la vapeur, les précur-

seurs et la vie à bord : présentation de Fulton et de ses travaux, de 1815 à nos jours évolution des transatlantiques et du nouvel art de voyager..., l'enfer des chauffeurs et des soutiers.

Les jeudis 21 avril et 12 mai à 20h

- 2 - Entre luxe et tragédies, l'émigration et le rêve américain : l'émigration aux Etats-Unis de 1850 au début du XX^e siècle, le Ruban Bleu et la course à la vitesse, les dangers de l'océan et les naufrages. Apothéose et déclin des transatlantiques ■

AGENDA

LA BRESSE

AVRIL

PREMIER FESTIVAL DE L'IMAGE ET DU VOYAGE

- Vendredi 15 avril
 - 19h - Ouverture du Festival
 - 20h - "Tour du Monde en tandem" film vidéo de D. Artero de 52 minutes.
 - 21h15 - "Le pèlerinage de St Jacques de Compostelle" 1^{ère} partie : France, paysages, patrimoine et histoire - Diaporama de 45 minutes de M. et J. Meurisse.
 - 22h45 - USA "Sur le fil des Rocheuses" 1^{ère} partie - Réalisation numérique de R. Brun
 - Samedi 16 avril
 - 9h30 - Cuba "Impressions cubaines" - réalisation numérique de F.Bourguet et D.Haouy de 45 minutes.
 - 10h30 - "Le pèlerinage de St Jacques de Compostelle" 2^{ème} partie - Diaporama de 43 minutes de M. et J. Meurisse.
 - 13h30 - "Istanbul, sentinelle du Bosphore et l'extase du derviche voyageur" - réalisation numérique de A.Basset de 45 minutes.
 - 14h30 - Mongolie "Mon cheval, ma steppe, ma liberté" - Film vidéo de C.Mordelet de 52 minutes. Expérience vécue par 24 jeunes français de 8 à 11 ans.
 - 16h30 - Zanskar "Föllmis Destiny" - film vidéo de Céline Moulys de 90 minutes.
 - 20h - Brésil "A fleur de peau" - réalisation numérique de E. et A.Basset de 41 minutes.
 - 21h - "A contre courant" - film vidéo de L. Marescot - Gédéon production - 75 minutes. Le tour du Monde à la voile de Maud Fontenoy suivi par une classe d'élèves
 - Du 21 au 23 : Salon de sensibilisation au développement durable - Halle des Congrès en journée - Exposition, forum et conférences
 - Le 29 : Forum des emplois d'été en partenariat avec Pôle Emploi Remiremont - Halle des Congrès de 15h à 19h rgs : 03 29 25 40 21 ou info@labresse.fr
 - Le 30 : Bourse aux vélos - Collège Saint Laurent de 14h à 16h (dépôt le 29/04 de 18h à 19h30 et le 30/04 de 9h à 11h30 - restitution des invendus le 30 de 16h à 17h).

MAI

- Le 22 : Marche gourmande en journée
- Du 28 mai au 5 juin : 21^{me} Festival International de Sculpture "Camille Claudel" - Espace loisirs Piscine-Patinoire de 8h30 à 19h
Exposition à la Halle des Congrès 10h - 12h / 14h - 19h
- Le 29 : Championnat de France de Trial - site du Col de Grosse Pierre

MIRECOURT

MAI

- A la Maison de la Musique Mécanique
 - le 14 à 20h30 - Voyage dans le temps (7-11 ans)
 - le 14 mai de 20h30 à 23h00 Nuit des musées - Musi'jazz - Nuit musicale en partenariat avec le Musée de la Lutherie

JUILLET - AOÛT

- Ballade instrumentale. Mercredi - Départ : 14h30 au musée de la Lutherie (durée 1h30).

Accueil spécial pour les enfants de 6 à 11 ans.

AU musée de la lutherie

AVRIL

- Le 2 et le 3 avril 2011 de 14h à 18h : Découvrez l'atelier du musée quai Lebreuil à l'occasion des Journées Nationales des Métiers d'Art.
- Le 16 à 20h30 : Concert avec Torbjörn Näsbom A l'Auditorium de l'école de musique, Rue George Clemenceau Master class : 10 euros (comprend l'entrée au concert) 6 Concert : Plein tarif 8 euros / Tarif réduit : 5 euros
- Le 21 à 20h30 : Rencontre avec François Leclerc «Trésors musicaux d'Europe et du Nouveau Monde» Au musée, Cours Stanislas (Plein tarif : 3,80 euros / Tarif réduit : 2,80 euros
- À partir du vendredi 22 avril à 10h : "La nouvelle exposition « Luthiers, de la main à la main » Devenir luthier, Au musée de la lutherie, Cours Stanislas - (Plein tarif : 3,80 euros / Tarif réduit : 2,80 euros / tarif préférentiel : 1,80 euros)

MAI

- Du 2 au 7 "Coup de théâtre à Mirecourt" - Acte II - Festival à Mirecourt, Villers, Puzieux, Maziro et Domvilliers, propose un parcours entre théâtre, comédie musicale, spectacle jeune public, nouveau cirque et cabaret participatif : de quoi partager un moment festif, familial, poétique et convivial.

- Les 6 et 7 mai : Des spectacles au musée dans le cadre du festival « Coup de théâtre ». Tout le programme en ligne sur le site du musée www.musee.lutherie.mirecourt.fr au musée de la lutherie, Cours Stanislas

- Le 14 de 20h à 23h Musi'jazz - Au Musée de la lutherie, Cours Stanislas, et à la Maison de la musique mécanique, rue Chanzy. Entrée libre

- Le 15 mai : Foulées de Mirecourt : courses pédestres dans les rues de la ville - Challenge inter-écoles - Course des familles - Course 10 Kms (qualificative pour les Championnats de France)
- Du 15 mai au 26 juin - « Le monde pourrait-il être ou devenir musical ? » d'Amélie Dubois

- Musée de la lutherie, Cours Stanislas. (Plein tarif : 3,80 euros / Tarif réduit : 2,80 euros / tarif préférentiel : 1,80 euros)

- Le 22 à 17h - Récital Svetlana Roussev, violoniste soliste - A l'auditorium du lycée Jean Baptiste Vuillaume

- (Plein tarif 8 euros / Tarif réduit : 5 euros)
- Le 29 mai à 12h - Le concert apéritif pour duo violon et piano. Au musée de la lutherie, Cours Stanislas (Plein tarif : 5 euros / Tarif réduit : 2,50 euros)

SAINTE-DIE

Renseignements : Espace Georges-Sadoul 26-28 quai Sadi Carnot 88100 Saint-Dié des Vosges - Tél 03 29 56 14 09 - Fax 03 29 55 12 28 - billetterie@ville-saintdie.fr - www.saint-die.eu

AVRIL

- Le 2 à 20h30 - Musée Pierre Noël - One man show délivrant pour adultes ! FRANCKY O'RIGHT - 10 euros - 8 euros - 5 euros - Forfait famille : 25 euros
- Le 9 à 20h30 - Espace Georges-Sadoul Musique classique, proposé par Musique Espérance QUATUOR LUDWIG - Au programme : F.J Haydn, F. Schubert, G. Ligeti 16 euros - 14 euros - 8 euros - famille : 40 euros

- Du 4 au 17 avril : Espace Georges-Sadoul - Exposition, peinture, photographie & collages VINCENT DUWALD - Entrée libre

- Le 22 à 20h30 - Musée Pierre Noël Théâtre de marionnettes dès 7 ans - ALICE par la Cie Flash Marionnettes 6 euros - 4 euros - 3 euros - Forfait famille : 15 euros

- Le 16 à 20h30 - Espace Georges Sadoul - Piano solo WILLIAM SHELLER 32 euros - 28 euros - 16 euros - Forfait famille : 80 euros

SAINTE-NABORD

MAI

- Le 1^{er} - Marche découverte avec l'Association familiale

- Le 14 - Centre socio culturel - Ballet de danse africaine
- Le 22 - Stade de foot à Fallières - départ marche populaire

JUIN

- Les 22, 23 et 24 : 1^{er} festival de guitares et mandolines de Mirecourt - Concerts, rencontres, et expositions

REMIREMONT

- Du 1^{er} au 3 : Concert des Mandolines au Centre Culturel
- Le 3 : exposition féline au Palais des Congrès

JUILLET

- Le 26 - Parking du Centre socio culturel Don du sang

HANDICAPES

Visite pédagogique à VOSGELIS

Dans le cadre des activités pédagogiques conduites par Boulv'Art, Maison d'Accueil Spécialisé de jour, auprès des personnes polyhandicapées dont elle a la charge, quatre d'entre elles accompagnées de deux monitrices ont visité l'exposition sur le Carnaval mise en place par VOSGELIS dans son hall d'accueil facilement accessible en fauteuil. Pour qu'ensuite ils puissent participer, selon leurs capacités, aux travaux manuels conduits sur le sujet. Installée Allée des Blanches Croix à Epinal, la Maison d'Accueil Spécialisé de jour est née en avril 2008 par la volonté de l'association Handas et sous l'impulsion de l'APF, Association des Paralysés de France. L'établissement accueille du lundi au vendredi de 9h à 17h quatorze personnes polyhandicapées qu'enca- dre une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels para médicaux (ergothérapeute, kinésithérapeute, orthophoniste, infirmières...), de moniteurs éducateurs, aides soignantes, aides médico psychologiques... Au programme d'activités, peintures sur toile, argile, couture afin de développer les capacités des patients mais également sport adapté comme le ski en fauteuil. Malgré le lourd handicap dont ils souffrent et l'absence quasi totale d'autonomie, nos visiteurs ont été sensibles aux explications de leurs accompagnateurs qui leur ont montré, avec une infinie patience, les détails des costumes, le dessin des masques, les couleurs vives des paillettes...



EXPOSITION AU SIEGE DE VOSGELIS

Costumes et paillettes au menu

E n présentant fin février dans le hall d'accueil de son Siège, quai Barbier à Epinal, de somptueux costumes et quelques accessoires parmi lesquels, masques et autres loups finement décorés, VOSGELIS a donné le ton des festivités qui ont trouvé leur apogée lors du Carnaval Vénitien de Remiremont fin mars. Ce n'est pas moins de trois artistes, amoureux du Carnaval, qui se sont mobilisés pour alimenter cette exposition haute en couleurs et en paillettes. Deux locataires de VOSGELIS, Christelle Roggero de Remiremont et Andrée Robert-Noël d'Epinal ont apporté, la



Andrée ROBERT derrière un de ses costumes

première de nombreux accessoires exposés sous cloche, des masques réalisés par ses soins avec une minutie incroyable et un goût sûr de l'esthétique, la seconde a mis en place deux de ses costumes, reliques de précédents carnavaux. "Chaque année appelle un nouveau costume. Je n'envisagerais pas de reporter le même deux fois de suite, ni même emprunter un de ses accessoires", avoue Andrée Robert-Noël. Le souci du détail est époustouflant, la qualité des perles, paillettes, de toutes ces fioritures... tout autant. Le moindre ourlet est cousu main afin de ne pas abîmer la ganse ou la dentelle... Afin de conserver toute sa noblesse à l'habit, elle ne s'autorise que trois couleurs au maximum. Ses costumes sont du plus bel effet et témoignent du soin apporté à la fabrication du vêtement. Les chapeaux sont eux aussi créés de toute pièce. Les souliers assortis sont réalisés par un maître de la chaussure, spécialiste de la question aujourd'hui à la retraite, Bernard Walzer de Golbey, qui présentait un de ses costumes à cette exposition. L'exposition carnavalesque a vécu mais avant cela elle a ravi les visiteurs. De la gaieté, de la couleur, des strass et des paillettes ont suffi durant trois semaines à transformer le hall d'accueil de VOSGELIS en un lieu enchanté, festif et plein de rêve ■